



Communiqué de presse du 22 février 2017

Le Pendlerfonds finance de nouveaux parkings à vélos au sein de l'agglomération de Bâle

Le Département des Travaux Publics et des Transports du Canton de Bâle-Ville a validé de nouvelles subventions provenant du Pendlerfonds. Trois arrêts de la ligne 6 du tram à Allschwil seront équipés des parkings à vélos et l'arrêt Wyhlen (D) ainsi que la gare de Schopfheim (D) disposeront chacun de douze box à vélos. Ces nouveaux parkings à vélos contribuent à mieux répondre aux besoins des pendulaires qui utilisent à la fois le vélo et les transports publics pour se rendre au travail. Le Pendlerfonds soutient également les possibilités de combiner la voiture et les transports publics. Dans l'agglomération trinationale, le Pendlerfonds a d'ores et déjà subventionné l'aménagement de plus de 1'000 places de stationnement au sein d'infrastructures Park&Ride et Park&Pool.

Sur la base de la proposition du Conseil du Pendlerfonds, le Département des Travaux Publics et des Transports du Canton de Bâle-Ville a accordé un total de 100'000 CHF pour l'aménagement de trois infrastructures Bike&Ride à Allschwil, Wyhlen (D) et Schopfheim (D). Les parkings à vélos de trois arrêts situés à Allschwil le long de la ligne 6 du tram seront foncièrement réaménagés et 46 nouvelles places seront mises à disposition. Douze box à vélos seront mis en place à l'arrêt Wyhlen sur la ligne ferroviaire du Hochrhein Bâle - Waldshut (D) et à la gare de Schopfheim sur la ligne ferroviaire Bâle - Zell à Wiesental (D).

Les recettes du Pendlerfonds proviennent des cartes de stationnement destinées aux pendulaires et aux visiteurs, introduites dans la ville de Bâle en 2013. La gestion du stationnement en place depuis la fin de l'année 2016 permettra au fonds de récolter à l'avenir environ 2,5 millions CHF par an. Modèle unique en Suisse, le Pendlerfonds du Canton de Bâle-Ville est un exemple de collaboration de l'agglomération trinationale, au-delà des frontières cantonales et nationales. Au cours des trois dernières années, l'aménagement de plus de 1'000 places de stationnement automobile et de presque 500 places de stationnement pour vélos dans la région trinationale autour de Bâle a été financé par le fonds. Des subventions ont en outre été attribuées à la création de pistes cyclables et à l'extension de la ligne 3 du tram vers Saint-Louis.

Le Conseil du Pendlerfonds est constitué de représentants de la région trinationale et d'experts externes. Des contributions financières peuvent être sollicitées auprès du Pendlerfonds Bâle-Ville pour tous les projets en faveur d'une mobilité pendulaire respectueuse de l'environnement. Le Pendlerfonds finance en priorité les projets qui ont pour but de réduire le trafic automobile et les problèmes de stationnement dans l'espace public du Canton de Bâle-Ville. Les porteurs de projets publics et privés intéressés sont invités, deux fois par an, à déposer leur demande d'aide de financement. La prochaine date de dépôt est fixée au 31 mars 2017. Toutes les informations nécessaires aux demandes de subventions sont disponibles sur le site www.pendlerfonds.ch. De plus, le Pendlerfonds met à disposition la liste des projets qui ont été financés jusqu'à présent.

Informations complémentaires sur le Pendlerfonds Bâle-Ville: www.pendlerfonds.ch

Renseignements complémentaires

Antje Hammer, Tél. +41 61 267 92 07
Directrice du Pendlerfonds,
Service de la Mobilité